

.....
DIRECTION GENERALE DU BUDGET

.....
**DIRECTION REGIONALE
DU BUDGET MOPTI**

.....

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Le Directeur Régional du Budget de Mopti a l'honneur d'informer toute structure privée (Bureaux d'études et autres) ayant des compétences dans le cadre du renforcement des capacités des organisations paysannes à Mopti et ailleurs au Mali que dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Secteur Agricole au Mali (PASAM), il sera procédé au recrutement d'un prestataire pour la formation des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) bénéficiaires du financement des appels à projets N°1 et N°2 du FRASA lancés en 2009 dans les cercles de Bandiagara, Douentza, Ténenkou et Youwarou par la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Mopti.

Ces formations doivent servir d'espace pour sensibiliser, inciter, informer davantage les responsables/délégués des OPA sur la constitution d'une coopérative, une association, sur la dynamique des groupes en vue de favoriser la structuration d'OPA faîtières (unions, fédérations), connaître les organes, le rôle et le fonctionnement de ces organes. En effet, les organisations professionnelles agricoles doivent se structurer, mettre en place des bases de comptabilité permettant de réaliser une certaine lisibilité de leurs activités ainsi que leur viabilité. L'union des OPA autour des centres d'intérêts est à rechercher.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus indiqués, le consultant en étroite collaboration avec le secrétaire général de la CRA aura à :

- Elaborer un calendrier détaillé de l'exécution des formations dans les communes en priorisant les communes d'accès difficile des cercles de Ténenkou et Youwarou);
- Réaliser les sessions de formation détaillées;
- Engager une réflexion avec les participants sur les conditions minimales requises pour créer une coopérative viable
- Faire connaître les organes d'une coopérative ainsi que rôle et fonctionnement de ces organes
- Engager une réflexion avec les participants sur les démarches à suivre pour aller vers une structuration en faîtières des OPA de base.

- Elaborer un rapport de mission avec les recommandations éventuelles pour une bonne transmission de la formation au niveau des producteurs

Tout bureau d'étude intéressé par cette prestation peut le notifier par courrier électronique à la CRA de Mopti (cra.cramopti@yahoo.fr) et à la Direction Régionale du Budget (DRB Mopti Konaté Lamine <elkonate@hotmail.com>) au plus tard le 10 Octobre 2010, afin de disposer des Termes de Références de l'étude.

Mopti le 24 Septembre 2010

Le Directeur Régional du Budget

Lamine KONATE